

Le 19 janvier 2016

## Lancement de l'enquête du recensement de la population

**Le jeudi 21 janvier 2016**

**L'enquête de recensement 2016 en Martinique, se déroule du jeudi 21 janvier au samedi 20 février pour les communes de moins de 10.000 habitants ou au samedi 27 février pour les communes de plus de 10.000 habitants.**

Comme chaque année, la collecte du recensement de la population est réalisée en partenariat avec les communes, sous le contrôle technique et méthodologique de l'Insee.

Le **recensement par internet** est maintenant le mode de collecte privilégié. Il est proposé à tous les habitants vivant en résidence principale. Une notice d'information contenant un code d'identification et un mot de passe uniques ainsi que toutes les informations nécessaires est transmise aux ménages par l'agent recenseur.

Ce mode de collecte présente de nombreux avantages : une unique visite de l'agent recenseur au ménage, une économie de papier, une réponse plus facile (l'enquêté est parfaitement guidé, des filtres permettent de lui éviter les questions ne le concernant pas), une confidentialité préservée, un gain en temps.

### ***Une seule adresse pour tout savoir***

**[Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr)**

Ce site informe sur la collecte de recensement et son utilité avec notamment des outils ludiques à partager sur les réseaux sociaux (animations, infographies...).

Les communes ont également à leur disposition des outils spécifiques pour accompagner leur communication locale tout au long de la collecte pour leur affichage public, leur journal municipal et leur site internet.

### **Pour savoir si l'on est enquêté en 2016**

- Cette année, les communes de moins de 10 000 habitants concernées en Martinique sont : **Les Anses d'Arlet, Case Pilote, Macouba, Le Marin, Le Précheur**
- Les habitants **des communes de 10 000 habitants ou plus** peuvent **se renseigner auprès de leur mairie** afin de savoir si leur logement est concerné par l'enquête de recensement 2016

**Plus d'informations sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)**

## Bilan démographique de la Martinique

### La baisse de la population martiniquaise se confirme en 2013

#### *Insee Analyses Martinique*

Avec 385 500 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Martinique compte 12 000 habitants de moins qu'en 2008, soit une baisse annuelle moyenne de 0,6 %. La Martinique est la région française qui perd le plus d'habitants entre 2008 et 2013, devant le Limousin, seule autre région à connaître une baisse de sa population. Dans les autres DOM, la population stagne en Guadeloupe, et augmente à La Réunion (+ 0,7 %/an) et en Guyane (+ 2,2 %/an : région française la plus dynamique).

La baisse de la population est due à un solde migratoire déficitaire généré par les nombreuses émigrations des jeunes martiniquais pour la poursuite de leurs études ou la recherche d'un emploi. En lien avec ces émigrations de jeunes adultes, la Martinique souffre, comme la Guadeloupe, d'un fort déficit de femmes de 20 à 35 ans et d'hommes de 20 à 40 ans. Ainsi 21 % des Martiniquais ont entre 20 et 40 ans, contre 25 % en France métropolitaine.

Ces nombreux départs contribuent également au vieillissement de la population. Seuls 26 % des Martiniquais ont moins de 20 ans alors que les plus âgés sont surreprésentés dès 45 ans.

Par ailleurs, entre 2008 et 2013, le solde naturel ne cesse de diminuer. Cette baisse est due à la fois à une hausse des décès due à une population âgée plus nombreuse et à une baisse des naissances liée à la diminution de la part des Martiniquaises en âge d'avoir un enfant et à une fécondité moindre. Ainsi, l'indice conjoncturel de fécondité est de 1,90 enfant par femme en Martinique en 2013, plus bas qu'en moyenne métropolitaine (1,98).

Le vieillissement a aussi des conséquences sur la composition familiale des ménages. Quelle que soit la tranche d'âge, la proportion de personnes vivant seules a augmenté entre 1999 et 2012. En particulier, les Martiniquais de 40-79 ans vivent plus fréquemment seuls qu'en moyenne nationale.

Dans une moindre mesure, le vieillissement de la population engendre également une hausse des couples sans enfants, représentant 17 % des ménages en 2012, soit trois points de plus qu'en 1999. A contrario, la proportion de familles diminue fortement (de 58 % à 47 %). Parmi celles-ci, la part des familles monoparentales augmente : en 2013, plus de la moitié des familles sont monoparentales (42 % en 1999).

L'évolution de la composition familiale des ménages est à relier avec la forte diminution de la taille des ménages. En 2013, la Martinique compte en moyenne 2,3 personnes par ménage (2,9 en 1999) et a presque rejoint la taille moyenne observée en France Métropolitaine (2,2). C'est la région française qui connaît le plus fort desserrement des ménages sur la période (- 20 % contre - 7 % en moyenne nationale).

**Embargo jusqu'au 21 janvier à midi**

Contact Presse : Guy MYSTILLE Tél. 05 96 39 33 26 Mél : guy,mystille@insee,fr

La publication sera bientôt disponible sur le site de l'Insee/martinique, rubrique « Publications »/ Insee Analyses.